

Compte-rendu de la réunion préparatoire de l'atelier Formation

Mercredi 11 Mai 2011 - 18h00

Salle du 1^{er} étage - Hôtel de Ville

Représentants associatifs : France Bénévolat et Ligue de l'enseignement 54)

Elu(s) : Manu DONATI (Délégué à la démocratie participative) et Philippe PONCELET (Délégué aux relations CUGN)

Service de la Ville : service vie associative

Excusé(e)s : Azzam CHEIKH (*Délégué aux associations*).

1) Présentation du projet

La formation des bénévoles est un enjeu important pour les associations qui sont soumises à un corpus de règles de plus en plus complexe et un manque de connaissance de la culture associative. En outre, le soutien à la formation des bénévoles est une forme de reconnaissance collective de leur engagement libre et gratuit au service de l'intérêt général. Ces formations peuvent être assurées par les organismes de formation avec pour mission la formation des bénévoles associatifs et les associations locales (par ex : les MJC)

- 2) La ligue de l'enseignement se propose donc de réaliser gratuitement trois formations pour le mois de JUIN. Sa seule condition est de mettre à disposition une salle et du matériel informatique.

Vie statutaire

Objectifs de l'action : Ce module de formation a pour objectifs de sensibiliser les responsables associatifs aux devoirs et obligations dans la gestion statutaire de la vie de l'association.

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ? Les bénévoles et plus particulièrement les nouveaux dirigeants bénévoles souhaitent acquérir les notions de bases de la vie statutaire d'une association pour avoir une gestion plus efficace.

Description de l'action : La formation portera sur l'organisation d'une Assemblée Générale, l'organisation d'un Conseil d'Administration, la rédaction et modification de statuts, la rédaction de procès verbaux, la tenue des registres obligatoires

Méthode pédagogique : Un cours où les notions principales de la vie statutaire sera dispensé par les formateurs à partir d'idées reçues et de cas d'école. Puis, une séquence de questions des apprenants aux formateurs apportera des réponses précises aux attentes des bénévoles.

Public bénéficiaire : Les bénévoles associatifs engagés dans le projet associatif de l'association et plus particulièrement les responsables associatifs.
La formation est limitée à 15 personnes par groupe.

Date et lieu : Jeudi 30 Juin de 18h à 20h, salle de réunion du Parc des sports (2h)

Développement du bénévolat associatif

Objectifs de l'action : Permettre aux responsables associatifs de s'adapter aux nouvelles conditions du bénévolat. Apporter des outils d'accompagnement aux bénévoles associatifs.

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ? Les associations ont besoin de bénévoles pour faire vivre leurs instances statutaires et mettre en place des actions.

Description de l'action : L'action comportera trois phases de travail :

- Analyse de la pratique : nombre de bénévoles actifs, durée de leur implication, évolution de leurs responsabilités, accès à la formation, description de leur rôle...)
- Présentation d'outils : stratégie d'accueil et d'intégration de nouveaux bénévoles, fiche descriptive de mission, création et communication de l'organigramme, tutorat interne, dynamique de groupe, ...)
- Echanges avec les participants

Méthode pédagogique : La pédagogie mise en œuvre pour la réalisation de cette formation repose sur la présentation et l'apport d'éléments théoriques d'informations, la mise en place de petits groupes pour l'analyse de la pratique qui seront alimentés par les intervenants puis par une série d'échanges et de questions-réponses. Enfin, des dossiers pratiques seront remis aux participants.

Public bénéficiaire : Tous bénévoles associatifs du département : représentants d'instances statutaires et autres bénévoles.

La formation est limitée à **20 personnes par groupe**.

Date et lieu : Mardi 28 juin de 18h à 20h, salle de réunion du Parc des sports (2h)

Comptabilité

Objectifs de l'action : Donner les outils fondamentaux de la comptabilité associative

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ? Les bénévoles et plus particulièrement les nouveaux dirigeants bénévoles souhaitent acquérir les notions de bases de la comptabilité d'une association pour avoir une gestion plus efficace.

Description de l'action : La formation portera sur le compte de résultat, le budget prévisionnel, la tenue d'un livre de comptabilité et la clôture de l'exercice comptable.

Méthode pédagogique : Un cours où les notions principales de la comptabilité sera dispensé par le formateur à partir d'exercices pratiques. Puis, une séquence de questions des apprenants aux formateurs apportera des réponses précises aux attentes des bénévoles.

Public bénéficiaire : Les bénévoles associatifs engagés dans le projet associatif de l'association et plus particulièrement les responsables associatifs.

La formation est limitée à **15 personnes par groupe**.

Moyens mis en œuvre : Une documentation sera distribuée aux apprenants.

Date et lieu : Mardi 21 et Jeudi 23 juin de 18h à 20h salle de réunion du Parc des sports (4h)